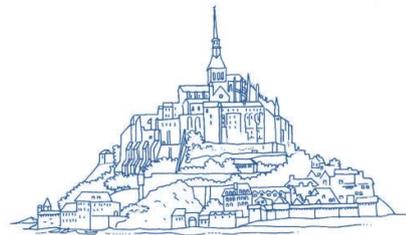


Pèlerinage des 5^{es} au Mont Saint-Michel



Chers parents,

A leur rentrée en 5^e, tous les élèves sont invités à participer à un pèlerinage au Mont Saint-Michel pour débiter l'année dans la joie et la fraternité, s'émerveiller, marcher ensemble, rencontrer des témoins et, pour ceux qui le souhaitent, se mettre en route vers la profession de foi.

Les dates

Quatre classes partiront les 16 et 17 septembre, les quatre autres classes les 7 et 8 octobre (départ le vendredi vers 7h, retour le samedi vers 21h30), vous ne connaissez la classe de votre enfant et donc la date du pèlerinage que le jour de la rentrée, aucun changement n'étant possible.

L'inscription de votre enfant deviendra effective si votre autorisation est en concordance avec la date affectée à sa classe.

Pour s'inscrire

Pour que votre enfant puisse participer au pèlerinage, nous vous demandons de remplir et de déposer au collège (dans la boîte aux lettres de la pastorale) **au plus tard le jour de la rentrée le vendredi 2 septembre: le formulaire d'autorisation et la fiche sanitaire de liaison** à imprimer sur Ecole Directe. Le nombre de places est limité et l'inscription de votre enfant ne pourra être garantie après cette date.

Accompagnement

Le pèlerinage ne peut avoir lieu sans la présence de **12 parents accompagnateurs** par date (sinon nous serons dans l'obligation d'annuler). Merci de nous indiquer si vous pouvez vous rendre disponibles, c'est une très belle expérience ! La participation des accompagnateurs est prise en charge par le collège et des informations leur seront données à la rentrée.

Comportement

Le comportement des élèves doit être en accord avec une démarche de pèlerinage et le règlement du collège : respect de chacun, des temps de silence, des lieux et des consignes données, interdiction des téléphones portables. En cas de manquement constaté durant l'année de 6^{ème} ou à la rentrée, nous nous réservons le droit de refuser un élève.

La participation financière

La participation financière demandée (comprenant le transport en car, l'hébergement, la visite de l'abbaye, le guide pour la traversée de la baie, les repas) s'élève à 98€, elle sera prélevée sur votre facture annuelle. Faites-nous part d'une éventuelle difficulté financière.

Dans la joie de vivre ce moment avec vos enfants,

La pastorale du collège

Contact : s.dargentre@sacrecoeur78.fr ou par Ecole Directe

- formulaire d'autorisation en PJ (à rendre d'ici le 2 septembre) **DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA PASTORALE**

- fiche sanitaire de liaison en PJ (à rendre d'ici le 2 septembre) **DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA PASTORALE**